

**Demande d'admission à l'indigénat communal de**

**Madame Teuta REXHEPI-Krasniqi**

**Nom et prénom :** REXHEPI-Krasniqi Teuta  
Née le : 25 février 1990  
Nationalité : kosovare  
Etat civil : mariée  
Domicile : 2800 Delémont

**Membres de la famille compris dans la demande :**

**Néant**

**Préavis du Conseil communal :**

Le Conseil communal préavise favorablement la présente demande d'admission à l'indigénat communal qui ne pose aucun problème et invite le Conseil de Ville à voter l'arrêté y relatif.

La finance de naturalisation communale prévue est de Fr. 200.-.

Les membres du Conseil de Ville qui le souhaitent peuvent consulter le dossier de requête déposé à la Chancellerie communale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 29 novembre 2010